

LEÇON INAUGURALE

**COMPÉTITIVITÉ DES UNITÉS DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
À L'AUNE DE LA SND30**

Par Roger MONDOUÉ

Professeur Titulaires des Universités et Expert en ESS - Université de Douala

mondoue@yahoo.fr

**PLAN ET
STRUCTURE DE LA
PRÉSENTATION**

I. Contexte

II. Clarification Conceptuelle

III. Compétitivité des UES

I CONTEXTE

- En **2020** : Une économie camerounaise fortement touchée par les effets combinés de la pandémie de COVID-19, la persistance des crises sécuritaires et politiques et la baisse des prix mondiaux du pétrole.
- Le **PIB** réel s'est contracté de **2,4% en 2020**, alors que la croissance avait été de **3,7% en 2019**. Le pays devra à terme enregistrer une croissance du PIB réel d'environ **8 % (soit 5,7 % par habitant) sur la période 2015-2035**.
- Classé au **151ème rang mondial (21ème rang africain)** dans l'**Indice du Développement Humain 2018**, les **résultats** du Cameroun concernant le développement humain restent **relatifs**.
- Le **secteur informel** très **précaire** y représente une proportion significative de l'économie alors qu'il participe pour près de **50%** au PIB contre **35,5%** dans l'**industrie**, **29%** dans le **commerce** et **34,8%** dans les **autres services**.

I CONTEXTE

- Le **DSCE** (Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi), notamment dans la composante l'Économie sociale, vise :
- - **L'amélioration de la connaissance du secteur l'Économie sociale ;**
- - **L'adoption d'un cadre institutionnel, législatif réglementaire approprié ;**
- - **La promotion de l'entrepreneuriat collectif ou groupe ;**
- - **La facilitation de l'accès des Organisations l'Économie sociale (OES) aux financements ;**
- - **La promotion de la culture de l'Économie sociale.**

I CONTEXTE

- **Les problèmes et difficultés à surmonter**
- ■ **La faible visibilité des unités de l'ES et de leurs produits** (cf. MIRAP, Salons et Foires) dans les circuits de ventes populaires ;
- ■ **Un secteur diversifié mais peu compétitif**, du fait du manque de regroupement en filières, et le manque de plateforme de commercialisation des produits, évolution en rangs dispersés ;
- ■ **Une faible contribution au développement économique local ;**
- ■ **L'absence d'harmonisation des différentes interventions et des acteurs ;**
- ■ **La précarité des emplois dans les UES**, les employés ne disposent d'aucun contrat et ne bénéficient d'aucune protection sociale.

I CONTEXTE

- **L'objectif visé**
- Il est question d'esquisser des pistes solutions pour surmonter les difficultés évoquées.
- **Comment rendre les Unités d'Économie Sociale plus compétitives, afin qu'elles contribuent plus largement à la transformation structurelle des territoires partant, de l'économie camerounaise, telle qu'envisagée par la SND30 ?**
- Mais avant de commencer, précisons le sens des termes que nous utiliserons ici.

II CLARIFICATION CONCEPTUELLE

• 1/ Unité d'Économie Sociale

- **ES = «Ensemble d'activités économiques menées par organisations et les entreprises, fondées sur des principes de solidarité et de participation et recherchant l'intérêt collectif de leurs membres et/ou l'intérêt économique et social de la communauté. »**
- **UES = « Acteur de l'économie sociale pouvant être soit une organisation, soit une entreprise de l'économie sociale, auquel l'État attribue ce statut. »**
- *Caractéristiques et conditions de création d'une UES :*
 - - la primauté de l'Homme et de la finalité sociale sur le capital ;
 - - la liberté d'adhésion ;
 - - la gouvernance transparente, démocratique et participative ;
 - - l'utilité collective ou sociale du projet ;
 - - la recherche de l'intérêt collectif et la juste répartition des excédents ;
 - - la mise en commun des ressources de ses membres ;
 - - la conformité au statut juridique d'origine.

II CLARIFICATION CONCEPTUELLE

- **2/ La compétitivité**
- *Deux définitions de la compétitivité*
- **Capacité pour une entreprise à se démarquer de la concurrence et à gagner des parts de marché,**
- **À l'échelle nationale, la compétitivité représente la capacité d'un pays à tirer avantage de son intégration internationale dans le but d'améliorer sur le long terme le niveau de vie de l'ensemble de ses citoyens ».**
- *N.B. : La compétitivité suppose donc: la « transformation productive »; un ensemble de « capacités de bases » et un ensemble de mesures incitatives visant à booster la dynamique de la production, de transformation ou de commercialisation des produits des UES.*
- *La compétitivité du Cameroun*
- L'indice global de compétitivité est calculé suivant douze critères : « **Institutions** », « **Adoption des TIC** », « **Santé** » et « **Marché des biens** », « **L'infrastructure** », « **La stabilité macro-économique** », « **Les compétences** », « **Le marché du travail** », « **Le système financier** », « **La taille du marché** », « **Le dynamisme des affaires** » et « **capacité d'innovation** ».

II CLARIFICATION CONCEPTUELLE

• 2/ La compétitivité

Tableau 3 : Classement des pays africains

Pays	Classement 2019		Variation par rapport à 2018	
	Rang	Score	Rang	Score
Afrique du Sud	60	62.4	+7	+1.7
Seychelles	76	59.6	-2	+1.1
Tunisie	87	56.4	-	+0.8
Algérie	89	56.3	+3	+2.5
Botswana	91	55.5	-1	+1.0
Namibie	94	54.5	+6	+1.8
Kenya	95	54.1	-2	+0.5
Rwanda	100	52.8	+8	+1.9
Ghana	111	51.2	-5	-0.1
Cap-Vert	112	50.8	-1	+0.6
Sénégal	114	49.7	-1	+0.7
Uganda	115	48.9	+2	+2.1
Nigeria	116	48.3	-1	+0.8
Tanzanie	117	48.2	-1	+1.0
Côte d'Ivoire	118	48.1	-4	+0.6
Gabon	119	47.5	-	-
Zambie	120	46.5	-2	+0.5
Eswatinie	121	46.4	-1	+1.1
Guinée	122	46.1	+4	+2.9
Cameroun	123	46.0	-2	+0.9

Source : Indice global de la compétitivité, Davos, Novembre 2019.

II CLARIFICATION CONCEPTUELLE

- 3/ Le développement des territoire
un progrès constant
- L'accélération du processus de décentralisation permis d'élargir la compréhension de la notion territoire en ESS pour y associer la Région, qui limitait jusque-là aux Communes.
- Dans la hiérarchie organisationnelle, le territoire est agrégat sous la Région (cas de la Commune) ou Nation (cas de la Région).
- **Des principes** : agrégation, participation, proximité, déconcentration, mutualisation et solidarité.
- **Des composantes** : le capital social, le capital humain, le potentiel matériel et immatériel et la gouvernance.

III COMPÉTITIVITÉ DES UES : DEUX BALISES ESSENTIELLES

- 1/ SND30: une grande opportunité pour compétitivité des UES
- La productivité et la production agricoles.
- Le développement des industries et des services.
- La lutte pour l'amélioration de la compétitivité entreprises culturelles et de leurs produits.
- La promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes.
- La mise en place d'un cadre efficace pour l'éclosion des entreprises créatrices d'emploi : les TPE, PME/PMI, l'économie sociale, notamment coopératives et l'artisanat.
- La structuration des acteurs en réseau dans communes, par composante et par filière.

III COMPÉTITIVITÉ DES UES : DEUX BALISES ESSENTIELLES

- **2/ L'État et les CTD : acteurs majeurs de la promotion de la compétitivité des UES**
- *Au niveau de l'État*
- « L'État assure la promotion de l'économie sociale à travers: la création d'un environnement encourageant le développement des initiatives économiques et sociales dans le cadre de l'économie sociale, la création des unités opérationnelles pouvant concourir à la formation de l'entrepreneuriat collectif, ainsi qu'au suivi et à l'accompagnement des organisations et entreprises des unités de l'Économie sociale [...] **Article 8 de la Loi sur l'économie sociale).**
- *Au niveau des CTD*
- « Sans préjudice des prérogatives reconnues à l'État, les Collectivités Territoriales Décentralisées assurent la promotion de l'économie sociale à travers notamment : le développement ou la création des services d'utilité collective ou sociale ; le développement du tourisme local ; la promotion de solutions alternatives dans les domaines de l'écologie, l'énergie, de l'emploi, de l'habitat, du commerce et de la sécurité sociale [...] » **(cf. Article 12 de la Loi sur l'économie sociale).**

III COMPÉTITIVITÉ DES UES : DEUX BALISES ESSENTIELLES

- **3/ Au-delà de la stratégie gouvernementale: mesures complémentaires d'incitation**
- *Des mesures et stratégies complémentaires*
- **La mobilisation des acteurs de terrain** : séminaires, ateliers, guides pratiques, etc. sur les principes, la gouvernance et les bonnes pratiques ; l'accord des subventions ; le maintien à jour d'un fichier local, régional et national ; la mise sur pied d'une cartographie des innovations des UES.
- **La normalisation-standardisation-labélisation** : la mise sur pied d'une cartographie des normes ou du Label ANOR en UES ; la digitalisation des activités des UES.
- **La création des cadres de concertation** : le Conseil National de l'Économie sociale et la Confédération Nationale des UES.
- **La coopération et la certification** : le commerce équitable ; Subventionner l'exportation-substitution des produits labellisés « Made in Cameroon » ou ayant reçu une certification écodurable, etc.

III COMPÉTITIVITÉ DES UES : DEUX BALISES ESSENTIELLES

- 3/ Au-delà de la stratégie gouvernementale: mesures complémentaires d'incitation
- Ici en effet, l'échange inégal cède le pas au partenariat équit éthique et écologique durables. D'où un **triple e révolutionnaire** que revêt le commerce équitable et qu Rapport Herth a su opportunément décrypter :
- - une réponse aux **enjeux économiques** : une chance po Nord, et une révolution au Sud.
- - une réponse aux **enjeux sociaux** : une réelle réorganisatio la vie sociale, les bonnes pratiques démocratiques se partag au sein des coopératives et associations auxquelles producteurs, jadis abandonnés à eux-mêmes, participant.
- - une réponse aux **enjeux environnementaux** : réappropriation des savoirs ancestraux devient le vecteur o promotion des identités et des labels ou du design, de même les producteurs s'érigent en gardiens de la biodiversité.

**MERCI DE VOTRE
AIMABLE
ATTENTION !**
